



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf.: SCBD/BS/WDY/ps/79277

21 mars 2012

NOTIFICATION¹

Invitation aux nominations pour un atelier interrégional sur les besoins en matière de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation Riga, Lettonie, 9-11 mai 2012

Madame/Monsieur,

L'an dernier, le Secrétariat a organisé quatre ateliers régionaux pour sensibiliser et améliorer la compréhension du Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur et ainsi accélérer sa signature et son entrée en vigueur dans les meilleurs délais. En date du 6 mars 2012, la date de fermeture à la signature, le Protocole additionnel avait été signé par 51 Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et avait été ratifié par deux d'entre elles.

Entre autres choses, les participants aux ateliers régionaux ont souligné le besoin important de renforcer les capacités et d'échanger des expériences relatives à la mise en œuvre nationale du Protocole additionnel. En outre, dans leur décision adoptant le Protocole additionnel, les Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques ont également appelé à la coopération dans les mesures complémentaires de renforcement des capacités relatives à la mise en œuvre du Protocole additionnel (section C, décision BS-V/11).

En guise de suivi aux ateliers régionaux et dans le contexte de la décision BS-V/11, le Secrétariat organise un atelier interrégional sur les besoins en matière de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Protocole additionnel. Grâce au généreux soutien financier du gouvernement du Japon et de l'offre d'accueillir cet événement par le gouvernement de la Lettonie, le premier pays à déposer son instrument de ratification, la tenue de l'atelier est prévue du 9 au 11 mai 2012 à Riga, en Lettonie.

Il me fait donc plaisir d'inviter les Parties à désigner un participant à l'atelier. Le nombre de participants pourrait être limité étant donné les ressources financières disponibles et la capacité des installations. Les nominations seront par conséquent considérées sur une base de premier arrivé, premier servi, et la priorité sera accordée aux représentants désignés par les Parties au Protocole de Cartagena ayant signé ou ratifié le Protocole additionnel, en tenant également compte de l'équilibre régional.

Aux Points focaux nationaux du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques
Points focaux nationaux CDB (où les points focaux PCPRB n'ont pas encore été désignés)

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

Afin de permettre au Secrétariat de finaliser les préparatifs nécessaires à la réunion en temps opportun, nous vous demandons de bien vouloir soumettre vos **nominations le plus tôt possible, et au plus tard le 20 avril 2012.**

Les nominations doivent être soumises, comme toujours, au moyen d'une lettre officielle adressée au Secrétaire exécutif du Secrétariat. La lettre peut être envoyée par télécopieur au +1 514 288 6588, ou par courriel en pièce jointe numérisée au : secretariat@cbd.int.

Le Secrétariat couvrira les frais de participation d'UN représentant officiellement désigné de chaque Partie invitée à l'atelier sur les bases des critères susmentionnés. Ceci comprend un vol aller-retour en classe économique pour Riga et une indemnité journalière de subsistance (IJS) pour la durée de l'atelier.

Veillez noter que la langue utilisée lors de l'atelier sera l'anglais. De plus amples détails sur l'atelier seront mis à la disposition sur le site Web du Secrétariat www.cbd.int en temps voulu.

Je voudrais vous remercier pour votre aimable coopération et votre soutien continu dans les travaux en vertu du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Braulio Ferreira de Souza Dias
Secrétaire exécutif